

Donnez à la caisse des écoles

La Caisse des écoles permet de financer des activités pour les jeunes écoliers osnysois. Cet établissement public communal dispose d'un budget indépendant de celui de la ville et est indépendant de la coopérative scolaire, qui n'est pas gérée par la ville. Ses ressources proviennent de la subvention de la ville et des dons des familles.



La Caisse des écoles finance les festivités et les sorties pédagogiques pour toutes les classes et les écoles. Tout le monde peut y apporter sa contribution : parents, grands-parents, tout citoyen ou entreprise simplement amis de l'école publique. En donnant, vous contribuez aux activités organisées pour les jeunes Osnysois.

Les dons se font en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de "RR Caisse des écoles" directement auprès de l'établissement scolaire.

Le don en ligne est momentanément suspendu.

Les actions financées par la Caisse des Écoles

Noël

- écoles élémentaires : un cadeau commun par classe ;
- écoles maternelles : un cadeau commun par classe et un spectacle.

Fin d'année scolaire

- de la maternelle au CM2 : participation à une sortie ;
- CM2 : une action pour marquer la fin de la scolarité du 1er degré.

Contact

Service éducation : [01 34 25 42 46](tel:0134254246)

scolaire@ville-osny.fr